

Connexion au portail des subventions

Afin de simplifier et d'unifier le mode de connexion des associations au <u>portail des subventions</u>, la Ville de Reims, le CCAS et la Communauté urbaine du Grand Reims ont décidé d'utiliser le portail « **Mes démarches en ligne** » comme moyen d'authentification unique.

A chaque demande de connexion depuis le portail des subventions, vous serez redirigé vers ce portail d'authentification. Cette démarche permettra à votre association la saisie de vos demandes de subventions mais aussi d'effectuer d'autres démarches (consulter des documents administratifs publics, gérer un abonnement eau/assainissement, faire une demande d'autorisation d'occupation du domaine public, etc.) en utilisant un compte unique de connexion.

Dans ce document, nous vous présenterons cette démarche selon que vous possédez déjà un compte sur la plateforme « Mes démarches en lignes » ou non.

Table des matières

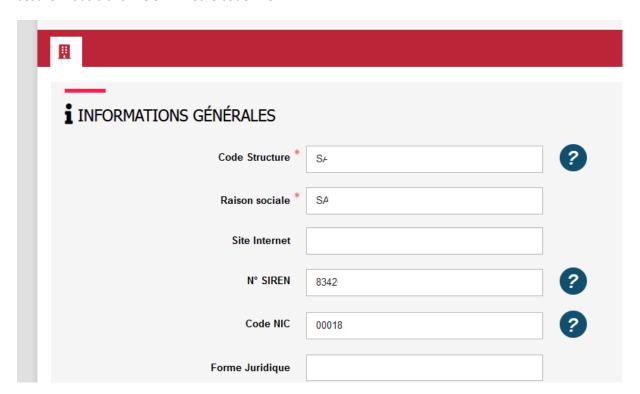
| Vous possédez un compte associatif sur le portail « Mes démarches en ligne » | 2 |
|---|------|
| Vous ne possédez par encore un compte associatif sur le portail usager « Mes démarches en ligne | ». 5 |
| En cas de problème | 12 |
| Je ne suis pas connecté sur le portail des subventions | 12 |
| Mon association n'apparait pas dans mes profils sur le portail des subventions | 12 |



Vous possédez un compte associatif sur le portail « Mes démarches en ligne »

Avant toute chose, afin de garantir un bon fonctionnement, nous vous demandons de vérifier sur votre profil « Mes démarches en ligne », la présence de votre SIRET au complet, incluant le SIREN et le code NIC. Sans cela, le rapprochement entre votre compte de connexion et votre association dans l'outil des subventions ne pourra pas se faire.

Pour se faire, connectez vous sur le portail <u>« Mes démarches en ligne »</u>, dans le menu « Ma Structure » assurez vous d'avoir le SIREN et le code NIC.

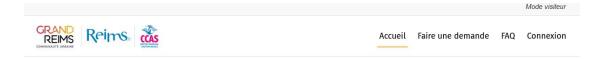








Sur le <u>portail des subventions</u>, cliquez sur Connexion en haut à droite de l'écran.



Bienvenue sur le site de la Ville de Reims, du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Reims et de la Communauté urbaine du Grand Reims, dédié aux demandes de subventions des associations



La connexion vous renvoie vers le portail de connexion de « Mes démarches en ligne », utilisez votre compte déjà existant.

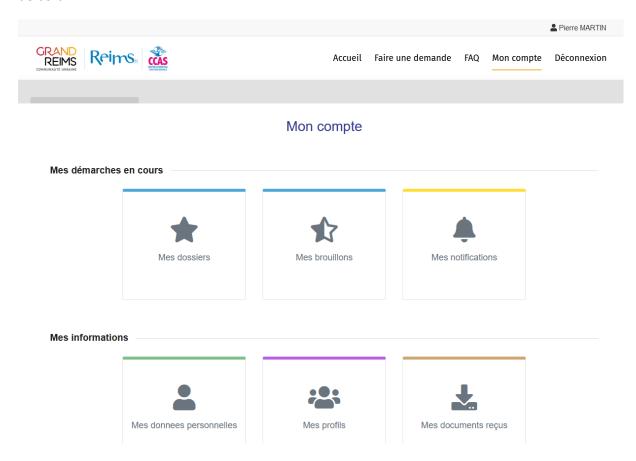




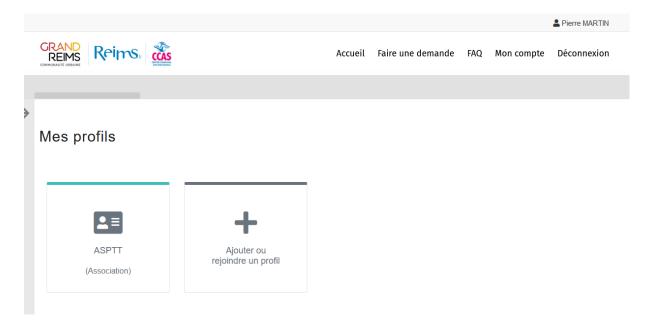




Une fois votre authentification réalisée, vous accédez depuis le portail des subventions à votre tableau de bord.



Dans la partie « Mes profils », votre association sera reprise automatiquement.



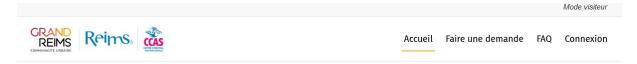






Vous ne possédez par encore un compte associatif sur le portail « Mes démarches en ligne »

Sur le portail des subventions, cliquez sur « Connexion » en haut à droite de l'écran.



Bienvenue sur le site de la Ville de Reims, du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Reims et de la Communauté urbaine du Grand Reims, dédié aux demandes de subventions des associations



La connexion vous renvoie vers le portail de connexion de « Mes démarches en ligne ».

Pour créer un nouveau compte associatif, cliquez sur « Je n'ai pas encore d'espace personnel et je souhaite le créer »

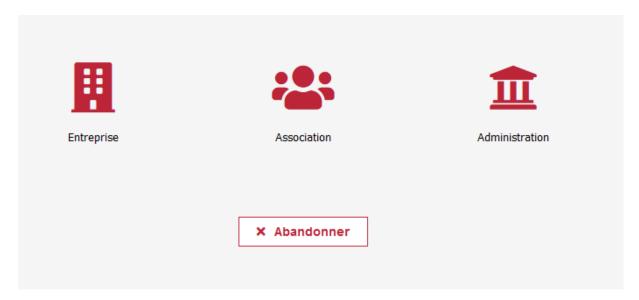








Sélectionnez « Association » dans les propositions



Complétez le formulaire d'inscription en indiquant bien votre SIRET.

Attention, ce champ n'est pas obligatoire pour créer votre compte « Mes démarches en ligne » mais il est obligatoire sur le portail des subventions pour que votre association soit créée et vous permettre la saisie correcte de votre demande de subvention.







VOS INFORMATIONS DE CONNEXION

IMPORTANT

- Si le compte de la structure n'a pas encore été créé, merci de laisser le choix à "non" pour la question "Possédez-vous un code structure"
- L'email que vous allez saisir fera par le suite office d'identifiant de connexion à votre compte

| Possédez vous un code structure | oui non | |
|---------------------------------|---------|-------------------------------------|
| Nom structure * | | Numéro de SIRET |
| NomDeLaStructure | | 50103783200018 |
| Email * | | Confirmation de l'email * |
| nomstructure@yopmail.com | | nomstructure@yopmail.com |
| Mot de passe * | | Confirmation du mot de passe * |
| ••••••• | ? | ••••••••••• |

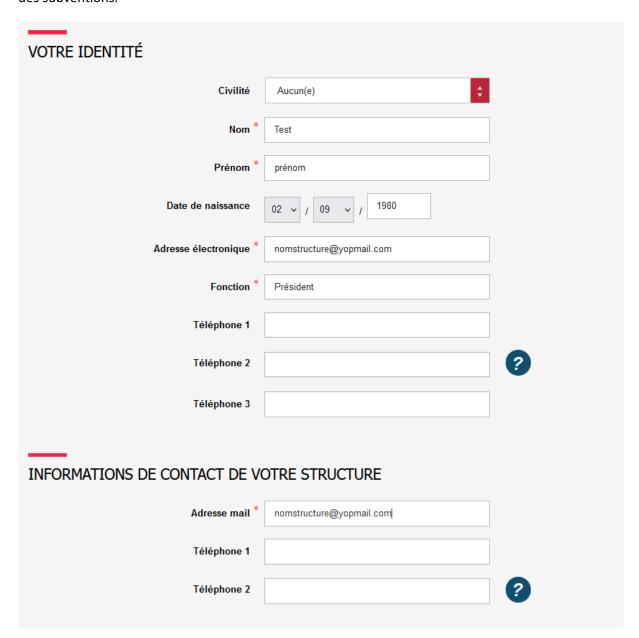






Poursuivez l'inscription avec votre identité.

Attention à bien sélectionner votre adresse dès la création de votre compte pour reprise dans l'outil des subventions.











Cocher les consentements, et valider l'inscription



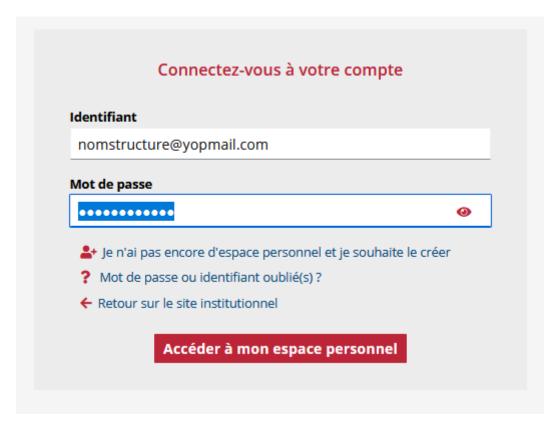








Une fois l'inscription réalisée, le portail vous demandera de vous connecter.

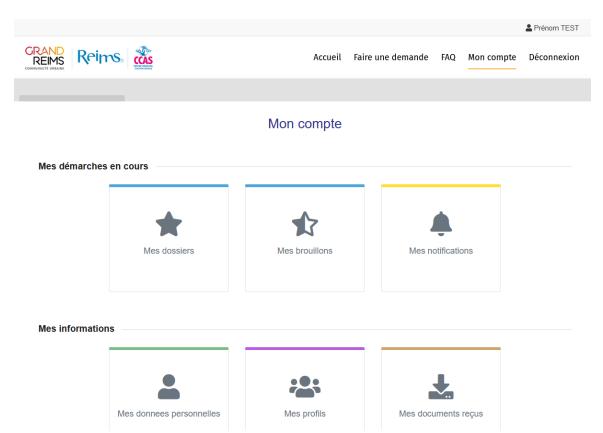


Une fois la connexion réalisée, vous serez renvoyé vers le portail des subventions

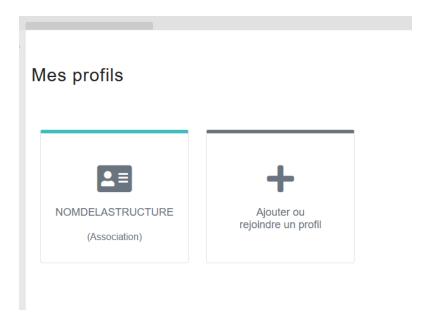








Dans la partie « Mes profils », votre association sera reprise automatiquement du portail usager.





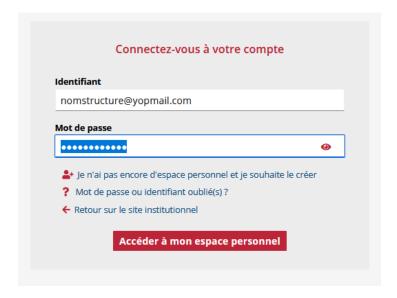




En cas de problème

<u>Je ne suis pas connecté sur le portail des subventions</u>

Veuillez vérifier les identifiants saisis sur le portail d'authentification « Mes démarches en lignes »



En cas de problème avec votre mot de passe sur le portail de connexion, vous pouvez procédez à un renouvellement de mot de passe en cliquant sur « Mot de passe ou identifiant oublié(s) »

Mon association n'apparait pas dans mes profils sur le portail des subventions

Connectez-vous sur le portail « Mes démarches en ligne »

Vous arriverez sur votre espace personnel. Dans « Ma structure », assurez vous que le SIREN ET le code NIC soient bien renseignés. Si ce n'est pas le cas, veuillez renseigner votre SIRET complet (SIREN et NIC).

Retournez sur le portail des subventions (https://subventions.grandreims.fr) et connectez-vous de nouveau.











Contribuer à la vie citoyenne et associative

Aucun dossier trouvé.



Se déplacer, stationner ou occuper l'espace public



Gérer son abonnement et son raccordement à l'eau



Accéder aux données personnelles et documents administratifs



Poser une question



Associations - Faire/suivre une demande de subvention

